



## FORMATION ELECTRICITE

### Electricité de base



2 jours / 14h00\*



de 3 à 6 stagiaires



Emmanuel Desbois

<b>Objectifs</b>	Être autonome et permettre à l'artisan de mener à bien l'intégralité de ses travaux en connaissant la réglementation NFC 15-100, afin de travailler dans les règles de l'art. Savoir intégrer dans un tableau électrique existant un nouveau départ et réaliser un circuit électrique.
<b>Public concerné</b>	Artisan plombier, poseur de volets roulants électriques..., indépendant en multi-travaux
<b>Contenu de la formation</b>	Connaître les grandeurs électriques (tension, courant...) Connaître l'appareillage Savoir rajouter un nouveau départ (protection électrique, disjoncteur, différentiel...) Savoir réaliser des schémas simples dédiés comme : <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Les circuits d'éclairage (simple et double allumage / va et vient / télérupteur / minuterie / ...).</li><li>✓ Les circuits prises (prises de courant 2 P+T / prises spécialisées type lave-linge, lave-vaisselle, four...).</li><li>✓ Les circuits spécifiques (circuit cumulus / circuit chauffage électrique / circuit VMC / circuit volets roulants / ...).</li></ul>
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	Une analyse approfondie des besoins, en adéquation avec la réglementation est apportée aux entreprises et/ou aux salariés. Ce diagnostic est réalisé lors de rendez-vous physique ou téléphonique.
<b>Moyens pédagogiques</b>	Travaux pratiques sur platines dédiées. Exposés 30 % Travaux pratiques 70 % Méthode interactive s'appuyant sur des cas concrets.
<b>Déroulement pédagogique</b>	Accueil / Tour de table : attentes et expériences des stagiaires Présentation de la formation et des objectifs visés. Les situations pratiques sont réalisées sur des équipements techniques représentatifs.
<b>Suivi et évaluation des compétences et/ou validation de la formation</b>	Feuille d'emargement signée par chaque stagiaire et le formateur par demi-journée. La préparation aux contrôles des connaissances est réalisée au moyen d'exercices pratiques et théoriques représentatifs. Les contrôles des connaissances pratiques et théoriques sont effectués en cours et fin de stage. Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire.

